



L'investissement responsable en 2024



Élodie LAUGEL

Directrice Investissement responsable

“Autrefois une niche, l'investissement responsable est devenu le standard.”

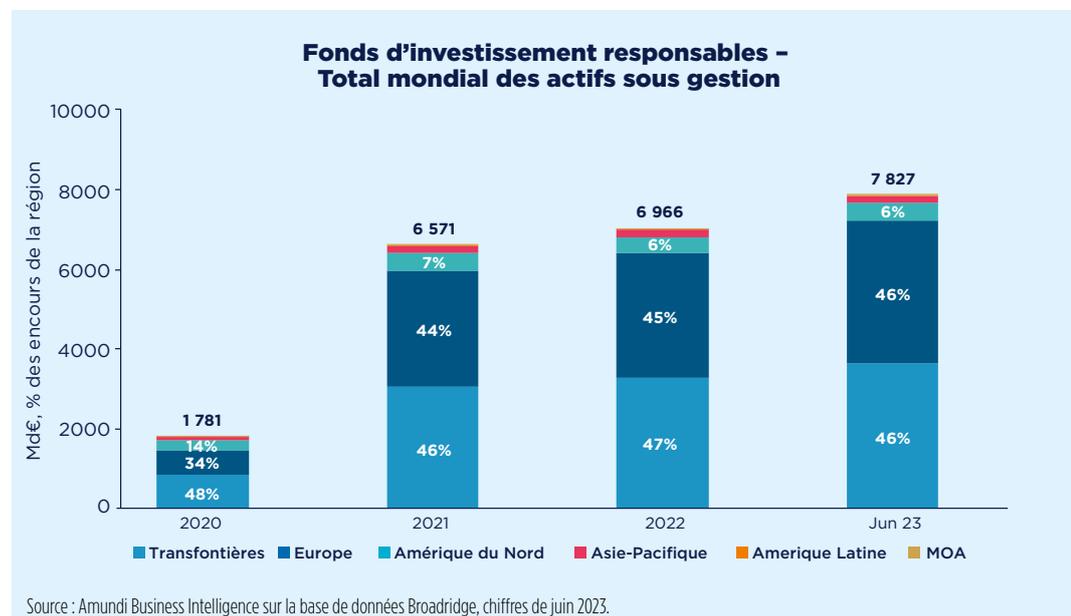
Pour atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici à 2050, les dépenses mondiales consacrées aux énergies propres devront atteindre 4 500 milliards de dollars par an d'ici à 2030, dont près de la moitié dans les marchés émergents. Aux États-Unis, la loi sur la réduction de l'inflation (Inflation Reduction Act) et, dans l'Union Européenne, le plan industriel du pacte vert, dont l'objectif est de soutenir les investissements dans les infrastructures et les technologies liées à l'énergie propre, visent à mobiliser respectivement 400 milliards de dollars d'incitations et 300 milliards d'euros de crédits d'impôt.

Les questions de durabilité auront un impact sur l'économie et nos activités économiques ont un impact sur les questions de durabilité. Les investisseurs doivent donc aborder leurs investissements de manière globale afin qu'ils soient rentables à long terme. Les marchés financiers ont atteint un niveau de complexité et d'incertitude plus élevé en raison de l'actualité géopolitique et de la multiplication des événements climatiques extrêmes. **Chez Amundi, nous sommes fermement convaincus que l'investissement responsable apporte de la valeur à long terme à nos épargnants.**

Malgré des conditions de marché difficiles, les flux de l'investissement responsable ont continué à augmenter (voir le graphique ci-dessous) et un certain nombre de chiffres et de tendances favorables devraient soutenir son développement à l'avenir :

- 67 % des détenteurs d'actifs dans le monde sont convaincus de l'importance des facteurs ESG.
- Les stratégies thématiques et d'impact devraient dominer le marché à partir de 2024 (une évolution portée par les investisseurs qui, au-delà des rendements financiers, cherchent également à avoir un impact mesurable sur l'environnement et la société).

En parallèle, la réussite à long terme de la décarbonation de l'économie impliquera d'importants défis sociaux. **Les enjeux sociaux, climatiques et de biodiversité ne peuvent être considérés isolément.** Par exemple, on estime qu'environ 78 millions d'emplois disparaîtront du fait de la transition vers une économie bas carbone, remplacés par 103 millions de nouveaux emplois nécessitant une formation des travailleurs. De plus en plus, il sera demandé aux entreprises de prouver leur engagement envers une transition énergétique juste pour toutes les parties prenantes : travailleurs, fournisseurs, communautés et consommateurs.





“La décarbonation de l'économie exige l'action coordonnée de tous les acteurs.”

Il est également important de faire progresser notre compréhension de l'interconnexion des risques inhérents au changement climatique et à la biodiversité. Le concept de « limites planétaires » établit les limites environnementales dans lesquelles l'humanité peut opérer en toute sécurité. Il fournit un cadre de référence utile pour évaluer l'exposition des émetteurs à ces risques interdépendants.

À l'horizon 2024, trois grands thèmes se distinguent par leurs implications sur l'investissement responsable :

1. Le premier bilan mondial (Global Stocktake) révèle que les émissions globales de CO₂ ont dépassé les cibles intermédiaires établies dans le cadre de l'objectif 2050 de l'Accord de Paris. Pour atteindre l'objectif mondial de net zéro, les gouvernements doivent adopter et maintenir des politiques plus ambitieuses en matière de climat. La stratégie climatique est devenue un élément incontournable de la palette d'outils de gestion des risques à long terme des investisseurs : un cadre de référence net zéro intégré, englobant les dimensions d'alignement et de contribution, devrait être privilégié par les investisseurs responsables. Le risque extrême découlant des risques physiques et de transition ne doit pas être sous-estimé par les investisseurs.

2. Le succès de la transition à l'échelle mondiale dépend de sa réussite dans les marchés émergents, car ce sont les régions les plus touchées par le changement climatique. Dans le sillage de l'initiative des nouvelles routes de la soie lancée par la Chine, les États-Unis et l'Union européenne ont également lancé leurs propres programmes d'infrastructures axés sur les pays à revenu faible ou intermédiaire. Toutefois, à eux seuls, les capitaux publics ne suffiront pas. Les financements mixtes semblent être une solution efficace permettant de mettre à contribution les capitaux publics pour réduire les risques des investissements privés et permettre aux fonds privés d'agir là où ils sont le plus nécessaires.

3. Autrefois une niche, l'investissement responsable est en cours de standardisation et de réglementation rapide. Pour relever les défis environnementaux et sociaux de l'économie actuelle, il est essentiel de renforcer la transparence des engagements des investisseurs et de mieux préciser notre proposition de valeur. Concernant l'UE, nous sommes convaincus que, pour atteindre son objectif de financement de la transition par des choix individuels, le plan d'action pour la finance durable doit :

- Préciser les différents types d'offres de financement durable, afin d'assurer la comparabilité et la cohérence pour les investisseurs finaux.
- Adapter les offres de financement durable aux besoins des investisseurs finaux, afin que l'épargne ne reste pas confinée dans un secteur de niche.

En conclusion, la réussite de la décarbonation de l'économie nécessite une action urgente et coordonnée de la part de tous les acteurs, et notamment de l'industrie financière. Les années à venir seront décisives pour éviter des coûts financiers, environnementaux et sociaux excessifs en cas de retard ou d'échec de la transition et pour tirer le meilleur parti des opportunités financières, environnementales et sociales considérables qu'une transition résolue et ordonnée peut nous offrir. Tous les investisseurs doivent maintenir le cap.

INVESTISSEMENT RESPONSABLE LES THÈMES POUR 2024

1

Investissement dans les technologies vertes grâce à l'IRA américain et au plan industriel du pacte vert de l'UE

2

Dynamiques net zéro découlant du bilan mondial et de l'élaboration de cadres de référence pour l'investissement net zéro

3

Développement de cadres d'investissement basés sur la cartographie des limites planétaires et tenant compte de la priorité accordée à la biodiversité et à une transition équitable

4

Développement de marchés de capitaux durables dans les marchés émergents et les économies en développement grâce aux financements mixtes et aux réformes des institutions financières internationales

5

Répercussions sur le secteur de la gestion d'actifs du plan d'action de l'UE pour une finance durable

6

Répercussions sur le secteur de la gestion d'actifs de la réaction négative à l'ESG sur le thème de l'écoblanchiment

Zoom sur la transition énergétique



Thèmes

Dynamique positive soutenue par les mesures d'incitation de l'IRA (Inflation Reduction Act)

Thèmes clés : évolution des acteurs traditionnels des hydrocarbures ; part accrue des technologies nouvelles et moins coûteuses ; capacité des réseaux énergétiques à gérer une énergie plus intermittente ; adoption des nouvelles technologies.

É.-U.

Un thème important pour l'UE, mais avec des défis à relever

Le Pacte vert pour l'Europe devrait faciliter la transition, mais il faudra relever des défis liés aux délais, aux permis de construire dans certains pays et à la réglementation.

UE

Les acteurs essentiels des ME ont besoin de financements privés plus importants

Les ME jouent un rôle essentiel dans les chaînes de valeur mondiales et la transition énergétique, mais auront besoin d'environ 2 000 milliards de dollars par an d'ici 2030 pour atteindre la neutralité carbone avant 2050*. Le secteur privé devra fournir environ 80 à 90 % des investissements nécessaires.

ME

* Source : FMI et Agence internationale de l'énergie.



Convictions

Privilégier les acteurs traditionnels des hydrocarbures ainsi que les fournisseurs d'équipements technologiques (par exemple, les systèmes de contrôle des bâtiments, les composants d'électrification) **et les entreprises des matières premières. Préférer celles exposées au CCUS** (captage, stockage, utilisation du CO₂) **et à l'hydrogène** et qui disposent d'avantages concurrentiels dans ces domaines.

Privilégier l'exposition aux acteurs des énergies renouvelables capables de financer leur transition via leurs flux de trésorerie internes, aux camions électriques, aux panneaux solaires, aux carburants durables pour l'aviation, à la croissance structurelle de l'automatisation et aux activités de relocalisation. Optimisme également pour certaines entreprises de câblage et d'isolation des bâtiments.

Privilégier les pays où l'engagement à lutter contre le changement climatique progresse

La Chine fait partie des pays privilégiés à long terme. Les objectifs de développement durable ont le vent en poupe dans les ME. Ces pays jouent notamment un rôle clé dans le domaine des véhicules électriques et des énergies renouvelables.

“Selon le FMI, la part du secteur privé dans le financement de la lutte contre le changement climatique dans les économies émergentes et en développement devra significativement augmenter pour assurer la transition net zéro.”

Augmentation nécessaire du rôle du secteur privé pour atteindre les objectifs climat des ME



■ Part actuelle du financement privé pour le climat
■ Part requise du secteur privé d'ici 2030

Source : Amundi Investment Institute, FMI et AIE à partir de calculs du Climate Policy Initiative et des équipes internes. L'estimation de la part du financement privé de la lutte contre le changement climatique pour parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050 se fonde sur la part du financement public de la lutte contre le changement climatique dans le total des investissements publics, augmentée d'un facteur de 1,5 jusqu'en 2030. Bloomberg. Données au lundi 30 octobre 2023. ME & ED : Marchés émergents et économies en développement.

Rédacteurs

Directeurs de la publication



Monica DEFEND
Directrice d'Amundi Investment Institute



Matteo GERMANO
CIO Adjoint Groupe



Vincent MORTIER
CIO Groupe



Claudia BERTINO
Responsable Édition & Publication, Amundi Investment Institute



Laura FIOROT
Responsable Édition & Divisions client, Amundi Investment Institute

Rédacteurs



Valentine AINOUS
Responsable de la Stratégie Taux, Amundi Investment Institute



Alessia BERARDI
Responsable de la stratégie Marchés émergents, Amundi Investment Institute



Jean-Baptiste BERTHON
Macro Stratégiste Senior, Recherche Cross-Asset, Amundi Investment Institute



Sergio BERTONCINI
Macro Stratégiste Senior, Obligations, Amundi Investment Institute



Didier BOROWSKI
Responsable de la Recherche sur les politiques macroéconomiques, Amundi Investment Institute



Federico CESARINI
Responsable de la stratégie devises, Amundi Investment Institute



Lauren CROSNIER
Responsable Devises Monde



Debora DELBÒ
Stratégiste macro ME senior, Amundi Investment Institute



Fabio DI GIANSANTE
Responsable Grandes capitalisations, Europe



Amaury D'ORSAY
Directeur du Métier Fixed Income



Jonathan DUENSING
Responsable Fixed Income pour les États-Unis



Claire HUANG
Stratégiste macro ME senior, Amundi Investment Institute



Dominique
Directeur des Métiers Actifs Réels et Alternatifs



Éric MIJOT
Directeur Stratégie Actions Monde, Amundi Investment Institute



John O'TOOLE
Responsable des Solutions d'Investissement Multi-Asset



Marco PIRONDINI
Directeur de la Gestion Actions US



Lorenzo PORTELLI
Directeur Stratégie Cross Asset, Amundi Investment Institute



Mahmood PRADHAN
Responsable Macroéconomie Monde, Amundi Investment Institute



Anna ROSENBERG
Responsable Géopolitique, Amundi Investment Institute



Francesco SANDRINI
Responsable des Stratégies Multi-Asset



Sergei STRIGO
Co-responsable Obligations des ME



Yerlan SYZDYKOV
Responsable mondial des Marchés Émergents



Kenneth J. TAUBES
Directeur des Investissements US



Annalisa USARDI
Stratégiste macro senior, Amundi Investment Institute

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent document est communiqué à titre purement informatif.

Il ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat, ni une recommandation d'un quelconque titre ou de tout autre produit ou service. Les titres, produits ou services cités en référence peuvent ne pas être enregistrés à la vente auprès de l'autorité compétente de votre juridiction et sont susceptibles de ne pas être agréés ou supervisés par une autorité gouvernementale ou similaire de votre juridiction.

Les informations contenues dans le présent document sont réservées à votre usage interne, ne peuvent pas être reproduites ou rediffusées sous une quelconque forme et ne peuvent pas servir de base ou de composante d'un quelconque instrument ou produit financier ou indice.

En outre, aucun élément du présent document n'est destiné à fournir un conseil fiscal, juridique ou d'investissement.

Sauf indication contraire, toutes les informations contenues dans ce document proviennent d'Amundi Asset Management SAS et sont datées du 9 novembre 2023. La diversification ne saurait garantir un gain ou protéger contre une perte. Les informations contenues dans le présent document sont indiquées « en l'état » et l'utilisateur assume pleinement les risques liés à toute exploitation qui en serait faite. Les données historiques et les analyses ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie concernant toute analyse, prévision ou prédiction de performance future. Les opinions exprimées au sujet des tendances du marché et de l'économie sont celles de l'auteur et pas nécessairement d'Amundi Asset Management SAS. Elles sont susceptibles d'évoluer à tout moment en fonction des conditions de marché et autres, et aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que la performance des pays, marchés ou secteurs sera telle qu'anticipée. Ces opinions ne doivent pas être utilisées comme un conseil d'investissement, une recommandation à l'égard d'un titre ou une indication de transaction pour un quelconque produit d'Amundi. Les investissements impliquent des risques, notamment politiques, de marché, de liquidité et de change.

De plus, toute personne impliquée dans la production de ce document ne saurait en aucun cas être tenue responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, accessoire, punitif ou consécutif (y compris, à titre non exhaustif, en cas de manque à gagner) ou de tout autre dommage.

Date de première utilisation : 23 novembre 2023.

Document publié par Amundi Asset Management, société par actions simplifiée (SAS) au capital de 1 143 615 555 € – Société de gestion de portefeuille régie par l'AMF sous le numéro GPO4000036 – Siège social : 90-93 boulevard Pasteur – 75015 Paris – France – 437 574 452 RCS Paris – www.amundi.com

Crédits photo : © iStock/Getty Images Plus – Narvikk.

Amundi Investment Institute contributors

CARULLA Pol,
Spécialiste de l'Édition & des Divisions Client

DHINGRA Ujjwal,
Spécialiste de l'Édition & des Divisions Client

DI SILVIO Silvia,
Macrostratégiste Senior, Recherche Cross-Asset

DROZDZIK Patryk,
Macrostratégiste Senior, Marchés émergents

GEORGES Delphine,
Stratégiste Senior Taux

HERVÉ Karine,
Macrostratégiste Senior, Marchés émergents

VARTANESYAN Sosi,
Analyste souverains senior

Directeurs de la publication

DEFEND Monica,
Directrice d'Amundi Investment Institute

MORTIER Vincent,
Directeur des Gestions

Rédactrices en chef

BERTINO Claudia,
Responsable de l'équipe Edition et Publication

FIOROT Laura,
Responsable de l'Édition & des Divisions Client

Rédacteurs en chef adjoints

PANELLI Francesca,
Spécialiste de l'Édition & des Divisions Client

PERRIER Tristan,
Macroéconomiste & Spécialiste de l'Édition

GALLARATE Gianluca,
Spécialiste Édition & Publication